



Vendredi 5 octobre 2012

dossier de presse

Présentation de l'édition 2012 de la Semaine bleue - du 15 au 21 octobre

par **Claude BOURDELLE**, vice-président du Conseil général chargé des personnes âgées

Le programme de l'édition 2012 de la Semaine bleue : _____ 2

- Créer du lien entre les personnes âgées et leur entourage : _____ 2
- Une conférence sur le thème « Bien vieillir passe par bien manger ! » le 15 octobre : _____ 2
- Une journée dédiée aux aidants, le mardi 16 octobre : _____ 3
- Un concert d'Annie CORDY au Zénith de St-Etienne, le jeudi 18 octobre: _____ 3
- Des initiations au multimédia et à internet pour comprendre et s'exercer : _____ 3

Action du Conseil général en faveur des personnes âgées : _____ 6

- Des résultats encourageants à consolider : _____ 6
- Une première dans le département de la Loire : l'expérimentation MAIA : _____ 6
- L'ouverture prochaine d'une Maison de l'Autonomie : _____ 7
- 4 défis à relever dans le prochain schéma 2013-2015 : _____ 7

contact presse :

Pierre CHAPPEL
☎ 06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Le programme de l'édition 2012 de la Semaine bleue :

Créer du lien entre les personnes âgées et leur entourage :

Dans le cadre de la semaine bleue, le Conseil général souhaite valoriser toutes les initiatives qui contribuent à **créer du lien** entre les personnes âgées et leur entourage, qu'il soit familial ou social. Ce lien s'incarne le plus souvent dans une solidarité active qui implique essentiellement la famille, mais aussi les voisins et amis.

Une étude réalisée en mai 2000 avait révélé que l'entourage intervient 7 fois sur 10 quand les personnes présentent une dépendance forte. A 80 %, les aidants sont les enfants mais dans 11 % des cas, il s'agit de voisins et amis.

Ces chiffres nous rappellent que les solidarités de proximité sont encore très vives lorsque le besoin d'assistance se révèle. Pour les autres, ceux qui n'ont pas besoin d'être aidés dans les gestes de la vie quotidienne, l'important est de continuer à vivre dans les meilleures conditions, en conservant une activité sociale, voire économique.

Cette huitième édition de la Semaine bleue dans la Loire, doit être l'occasion de renforcer et de valoriser toutes ces contributions qu'apportent les personnes âgées et leur entourage, à la qualité du tissu social, aussi bien au sein de nos villes que de nos territoires.

Dans la Loire, plus de 150 animations seront conduites localement lors de cette septième édition, par différents partenaires (mairies, associations, clubs de 3^e âge, maintien à domicile, maisons de retraite) pour la mise en valeur d'actions en faveur des personnes âgées.

Parmi les animations qui seront **proposées par le Conseil général**, nous pouvons citer :

Une conférence sur le thème « Bien vieillir passe par bien manger ! » le

15 octobre :

Le 15 octobre à 15h, vous êtes conviés à une conférence sur le thème « Bien vieillir passe par bien manger ! » au foyer-résidence d'Unieux.

Une journée dédiée aux aidants, le mardi 16 octobre :

Le mardi 16 octobre, de 10h à 16h, le Conseil général vous propose une journée dédiée aux aidants familiaux.

Tout au long de cette journée, ils pourront bénéficier de bilans de santé et bien-être, de mini-conférences et d'entretiens d'information, pour échanger, découvrir d'autres perspectives, et poser les questions qui leur tiennent à cœur.

A 14h00, vous êtes invités à une conférence intitulée « Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre », animée par Bernadette DELORME.

Un concert d'Annie CORDY au Zénith de St-Etienne, le jeudi 18 octobre:

Cette année, le Conseil général vous offre la possibilité d'assister à un concert de l'artiste **Annie CORDY** qui se déroulera au zénith de St-Etienne le **jeudi 18 octobre**, à 15h00.

A 84 ans et avec presque 7 000 galas derrière elle, la chanteuse vous invite à partager un moment convivial et de gaieté, rythmé par ses plus grands tubes dont le célèbre *Tata yoyo*.

Des initiations au multimédia et à internet pour comprendre et s'exercer :

Cette année encore, les Espaces Publics Numériques (EPN) du département vous ouvrent leurs portes dans le cadre de la Semaine bleue, pour que vous puissiez vous familiariser avec les technologies numériques.

Au total, 20 EPN participeront cette année à la Semaine bleue :

Andrézieux-Bouthéon

Cité Cyber Connaissances CASA
15 rue Émile Raymond
04 77 55 55 45

Charlieu

Espace Cyber du pays de Charlieu
Lycée Jérémie-de-la-Rue, route de Fleury
06 18 08 27 57 ou 06 81 85 23 91

Chazelles-sur-Lyon

Cybercentre de Forez-en-Lyonnais
8 boulevard Étienne Peronnet
04 77 54 38 08

Firminy

- Centre social Sous-Paulat
2 chemin de Sous-Paulat
04 77 56 32 09

- Bibliothèque municipale de Firminy
5 boulevard Fayol
04 77 73 43 01

Mably

Fil numérique
Médiathèque George Sand
Rue François Mitterrand
04 77 23 78 63

Montbrison

- Centre social de Montbrison
13 place Pasteur
04 77 96 09 43

- Cybercentre e-toile
du Montbrisonnais
13 rue de Beauregard, bât. de l'Orangerie
04 77 24 33 30

Montrond-les-Bains

Cybercentre de Montrond-les-Bains
2 rue du Rival
L'Opaline 2
04 77 94 51 58

Rive-de-Gier

Cyberespace de la médiathèque
3 cours Gambetta
04 77 83 07 59

Roanne

- Centre socio-culturel
Marceau-Mulsant
3 rue Marceau
04 77 72 11 19

- Espace multimédia,
médiathèque de Roanne
30 avenue de Paris
04 77 23 71 66

- Le Fil numérique
53 rue Albert Thomas
04 77 23 78 63

Saint-Chamond

- Bureau Information Jeunesse
56 boulevard Waldeck Rousseau
04 77 31 40 10

- Médiathèque municipale
Louise Labé
54 boulevard Waldeck Rousseau
04 77 31 07 80

Saint-Étienne

- Maison d'animation
La Cotonne – Montferré
26 place Bobby Sands
04 77 57 14 21

- Médiathèque de Saint-Étienne-ECM
20-24 rue Jo Gouttebarge
04 77 43 09 91

- Office stéphanois
des personnes âgées (Ospa)
28 rue Louis-Braille
04 77 47 40 50

- Zoomacom au Comptoir Numérique
7 place du Maréchal Foch
04 77 93 32 26

Action du Conseil général en faveur des personnes âgées :

La Loire compte 10 500 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile, et 8 500 en établissement.

Le Conseil général soutient les personnes âgées qui peuvent être concernées par la perte d'autonomie à domicile et en établissement.

Un budget de plus de 107 millions d'euros leur est ainsi consacré chaque année, concrétisé par des prestations sociales comme l'APA ou l'aide sociale.

Des résultats encourageants à consolider :

Un partenariat dynamique sous l'impulsion du Conseil général de la Loire :

- un CODERPA (comité départemental pour les retraités et les personnes âgées) très impliqué composé de 60 membres,
- le 1er département français à avoir conclu en 2003 une convention de modernisation de l'aide à domicile (renouvelée avec la CNSA en 2008),
- le souci de la qualité de prise en charge autour des référentiels VERONIQUE pour les EHPAD et ELOISE pour le secteur de l'aide à domicile,
- la labellisation de la Loire comme Pôle d'excellence territoriale en faveur des aînés et le 1er prix des départements de France reçu en 2010 pour la création d'un Diplôme Universitaire « innovation sociale en gérontologie : synergie et territoires »,

Une première dans le département de la Loire : l'expérimentation MAIA :

Depuis 2010, 17 sites pilotes expérimentent en France la mise en place de MAIA, Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer.

En 2011, de nouveaux projets ont été sélectionnés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en Rhône-Alpes pour le déploiement de nouveaux dispositifs MAIA. Le département de la Loire a ainsi été retenu pour **une expérimentation sur la filière gériatrique de référence de St-Etienne ainsi que celle de Roanne.**

Les objectifs de cette expérimentation sont essentiellement de **faciliter le parcours du malade** et de **simplifier l'accès aux services et aux soins.**

L'enjeu est en effet d'**offrir la bonne prestation, à la bonne personne, au bon moment tout en respectant ses choix.**

L'expérimentation MAIA doit permettre de construire, avec les partenaires institutionnels (des secteurs sanitaire et médico-sociaux, du domicile et des établissements) de nouveaux modes de travail partenarial en favorisant le décloisonnement des dispositifs déjà existants (partage de référentiels et de pratiques communes) pour les malades Alzheimer et à plus long terme pour toutes les personnes âgées en perte d'autonomie.

Le principe est de favoriser la fluidité du parcours d'accompagnement de la personne malade et de sa famille et de s'entendre sur une prise en charge modélisée des situations dites complexes.

La MAIA est organisée autour d'un pilote (cadre de santé territorial) et de gestionnaires de cas (travailleurs sociaux) chargés du suivi de la personne âgée.

L'ouverture prochaine d'une Maison de l'Autonomie :

Le Conseil général va ouvrir prochainement la Maison Loire Autonomie.

Ce nouveau service sera destiné à l'accueil, l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées (réunissant les ressources des 8 CLIC intégrés, de la MDPH et des services du Conseil général).

4 défis à relever dans le prochain schéma 2013-2015 :

Le Conseil général souhaite :

- changer le regard sur la vieillesse,
- soutenir l'entourage familial,
- proposer un parcours résidentiel adapté,
- coordonner l'autonomie.